



Invitation à l'Assemblée générale de l'association LIBRaiSOL

lundi 2 mars 2026 à 18 h 30

à l'Atrium 37 avenue de Gramont 03200 VICHY,
Salle express 1 au rez-de-chaussée ou en visioconférence..

Madame, Monsieur,

L'association Libraisol organisera son assemblée générale annuelle le lundi 2 mars 2026 à 18 h 30.

Pour participer à l'assemblée générale, il est nécessaire d'être à jour de sa cotisation_2026 : suivre le lien vers [HELLOASSO](#)

L'ordre du jour de la réunion sera :

1 Vérification du quorum, si non atteint, passage en assemblée générale extraordinaire
Désignation du Président de séance et du secrétaire de séance.

2 Présentation des rapports :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Rapports détaillés par activités
- Propositions d'orientations 2026

3 Vote des différents rapports

4 Élection de la collégiale

5 Questions diverses (ne peut faire l'objet daucun vote)

Merci de préciser si vous participerez à l'Atrium ou en visioconférence qui sera mise en place. Une date d'inscription limite pour assister en visio a été fixée au 25/02/26. Un lien de connexion vous sera envoyé.

Si vous ne pouvez pas assister à cette assemblée générale vous pouvez nous retourner votre pouvoir de vote avant le jeudi 26 février 2026 à l'adresse : contact@libraisol.fr Pouvoir disponible page suivante.

Les membres désirant se présenter à l'élection de la collégiale peuvent proposer leur candidature avant le jeudi 26 février 2026 à l'adresse : contact@libraisol.fr .

PROCURATION
Assemblée générale LIBRAISOL du lundi 2 mars 2026 à 18 h 30

Je soussigné-e, Prénom, NOM

Adresse

Code Postal Commune

pour les associations, entreprises, collectivités : représentant légal de

Forme juridique Siren

atteste que j'ai bien pris connaissance des arguments et des propositions de résolutions présentées par la collégiale

Si vous choisissez de donner procuration à une autre personne, vous devez le remettre à la personne à qui vous avez donné procuration et qui devra le porter à l'assemblée générale, ou retourner par mail (contact@libraisol.fr) ou par la poste à l'adresse de l'association ce formulaire, afin qu'il arrive à destination au plus tard le jeudi 26 février 2026 Passé ce délai, votre vote ne sera pas pris en compte.

PROCURATION
Assemblée générale LIBRAISOL du lundi 2 mars 2026 à 18 h 30

Je donne procuration à

Je donne procuration au président de l'assemblée générale

Outre sa propre voix, aucun sociétaire ne peut posséder plus de 3 pouvoirs. Dans cette limite, les pouvoirs ne désignant pas de bénéficiaire sont attribués par ordre : - au président de l'assemblée générale avec un maximum de 3 pouvoirs, aux membres de la collégiale avec un maximum de 3 pouvoirs chacun, aux membres présents par tirage au sort et dans la limite de 3 pouvoirs jusqu'à épuisement des pouvoirs disponibles.

Les personnes morales, membres de l'association, sont valablement représentées par un de leurs membres dûment mandaté.

Fait à, le

Signature :